COMMUNIQUE DE PRESSE
DEC 2016

LABEL **VIGNOBLES & DECOUVERTES** EN ARDECHE MERIDIONALE

© Crédits photos : Laurent Moulin / Rolland Boutonnet / Laurine Cumbo / Nicolas Bransolle / Rémy Flament

Candidature de l'Ardèche méridionale au label national Vignobles & Découvertes

Qu'est-ce que le label « Vignobles & Découvertes » ?

« Vignobles & Découvertes » est une marque œnotouristique détenue par l'Etat français. Elle est attribuée à une destination touristique et viticole française ainsi qu'à un ensemble de partenaires sur cette destination par Atout France (Agence de développement touristique française), l'unique opérateur de l'Etat en matière de Tourisme.

Les partenaires de la destination sont, bien sûr, du monde viticole mais aussi du monde du tourisme : caves et caveaux ouverts au public, hébergeurs (hôtellerie de plein air, gîtes, hôtels, chambres d'hôtes), secteur de la restauration, sites patrimoniaux, offices de tourisme, structures réceptives, événements en lien avec l'univers du vin, activités sportives, de loisirs et de bien-être.

L'objectif de la marque est de réunir les deux mondes autour de la valorisation d'un territoire en proposant des activités et / ou des idées de séjours associant l'univers du vin et la découverte touristique. L'offre œnotouristique se retrouve ainsi plus structurée, plus lisible et mieux visible grâce à une promotion commune sur la destination. Le réseau d'acteurs ainsi formé est animé par le porteur de projet.

La demande sur la destination Ardèche méridionale

Le Sud Ardèche produit plus de 400 000 hl de vin par an et possède sur son territoire trois dénominations de vin : IGP Ardèche majoritairement, AOP Côtes du Rhône du canton de Bourg-Saint-Andéol et AOP Côtes du Vivarais. De plus en plus de caves s'ouvrent à l'accueil de touristes, que ce soit par une visite-dégustation sur leur domaine, une balade guidée dans le vignoble ou encore l'hébergement chez le vigneron. Malheureusement les touristes sont trop souvent peu informés de ces prestations œnotouristiques et repartent de notre destination Sud Ardèche sans s'être aperçu que la viticulture est une des premières activités économiques du territoire. Avec plus de 15 millions de nuitées touristiques enregistrées en 2015 tous hébergements confondus et plus de 1,8 millions de visiteurs accueillis sur les sites touristiques ardéchois en 2015 dont 476 796 à la Caverne du Pont-d'Arc (réplique de la grotte Chauvet), il est important de leur montrer toute la richesse viticole du Sud Ardèche et de leur donner envie de le découvrir. Cette volonté passe inévitablement par une structuration de l'offre d'hébergement, de restauration, de loisirs, et pourquoi pas d'expériences œnologiques…

La communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (DRAGA) avait initié en 2015 ce projet de labellisation. La réflexion s'est ensuite élargie sur un plus vaste périmètre. C'est aujourd'hui la structure associative 2000 Vins d'Ardèche qui porte le projet sur l'ensemble du sud de l'Ardèche avec la collaboration des 9 communautés de communes concernées, le Pays de l'Ardèche Méridionale, le Département, le Comité Vin Auvergne Rhône-Alpes et la Région. Le projet de labellisation s'étend aujourd'hui sur 121 communes contenues d'est en ouest entre le Rhône et la montagne ardéchoise et du nord au sud entre le Coiron et le Gard.

Deux destinations ardéchoises labellisées « Vignobles & Découvertes » existent déjà : « D'Hermitage en Saint Joseph » et « De Cornas en Saint Péray ». Cette troisième labellisation permettra de couvrir l'ensemble du département et de donner une véritable image viticole à l'Ardèche.

Détail de la zone de candidature pour le label Vignobles & Découvertes regroupant 9 communautés de communes.

Préparation de la candidature

Une première réunion d'information sur le label Vignobles & Découvertes s'est tenue en janvier 2016. Elle était destinée à tous les acteurs potentiels de la destination et a réunie de nombreuses personnes. Parmi elles, nous avions des représentants de 2000 Vins d'Ardèche, le référent tourisme du dossier, l'ADT 07, les deux référents viticoles Inter-Rhône et InterVins sud-est (respectivement les interprofessions des vins AOP de la vallée du Rhône et IGP du sud-est), des neuf communautés de communes, des offices de tourisme intercommunaux, de l'Union des Vignerons Ardéchois (UVICA), de la Fédération des Vignerons Indépendants de l'Ardèche et de l'Interconsulaire. Suite à cette première réunion et au vu de l'engouement suscité par ce projet, il a été décidé de recruter deux chargées de mission, Marion Goujon pour la partie viticole et Marie Le Poulain pour la partie tourisme. Aujourd'hui, tous les partenaires potentiels ont été visités par les deux chargées de missions.

Les partenaires candidats au label sont :

♣ 34 caves
♣ 62 hébergements
♣ 47 restaurants
♣ 11 sites
♣17 prestataires d'activités
♣ 8 événements
♣ 7 offices de tourisme dont 4 immatriculés au registre des opérateurs de séjours
♣ 3 agences réceptives

L'ensemble du projet est suivi par un comité de pilotage et un comité technique composés de représentants des offices de tourisme du territoire candidat, de l'ADT, du Pays de l'Ardèche méridionale, de représentants des vignerons du territoire. Le dossier de candidature doit être déposé au 1er janvier 2017, l'usage de la marque en Sud Ardèche devrait se faire attendre au moins jusqu'à l'été prochain… Ce temps sera consacré à la mise en place de premières initiatives en terme de formation, de mise en relation des partenaires et de préparation des actions futures.

En attendant cette échéance, la destination s'est déjà projetée en tant que destination sur le dernier évènement régional : le « Fascinant Week-end » de toutes les destinations labellisées d'Auvergne Rhône-Alpes. Plus d'une quinzaine d'évènements étaient au programme les 21, 22 et 23 octobre dernier sur le territoire du Sud Ardèche et un premier succès pour notre future destination Vignobles Sud Ardèche !

Le Fascinant Week-end, c'est quoi ?

C'est un week-end au cours duquel toutes les destinations labellisées Vignobles & Découvertes de la région Auvergne Rhône-Alpes proposent plus de 100 évènements festifs et ludiques. Organisé le troisième week-end d'octobre, cet évènement possède une communication commune régionale mise en place et coordonnée par le Comité Vin Auvergne Rhône-Alpes. Chaque année, les sept territoires qui ont obtenu ce label (Cœur de Savoie, Beaujolais des Pierres Dorées, De Condrieu en Côte-Rôtie, D'Hermitage en Saint-Joseph, Drôme provençale, Savoie, Lac du Bourget et De Cornas en Saint-Peray) proposent des animations liant l'ensemble de leurs prestataires le temps d'un week-end. Au cœur de nos paysages régionaux exceptionnels, les sportifs, gastronomes, mélomanes et autres aficionados s'harmoniseront avec la richesse de l'univers des vignobles.

Plus d'information sur http://www.fascinant-weekend.fr et www.lesvinsdardeche.com

Contacts :

2000 Vins d'Ardèche - Céline Diebolt - 04 75 89 04 86 ou par mail celine.diebolt@lesvinsdardeche.com